

6.7. Avez-vous déjà pensé à la certification ISO 50001 ?

Nous vous parlons régulièrement en ces pages des différents moyens de maîtriser, voire de réduire, vos consommations énergétiques. L'audit, et plus récemment encore le monitoring énergétique, font partie des moyens et outils de conscientisation à cette matière aujourd'hui devenue primordiale que nous avons tout récemment abordée par l'exemple dans cette rubrique énergie.

Pour rappel, l'audit vous donne une image de vos consommations sur une période donnée, le monitoring permettant, lui, un suivi plus ou moins dynamique de la période en question. In fine, vous l'aurez compris il s'agit toujours d'identifier les pistes d'amélioration à mettre en œuvre en ayant un regard pertinent quant au retour sur investissement, le fameux ROI.

Amélioration continue...

Mais au-delà de cette volonté quelque peu économique, la maîtrise énergétique de vos bâtiments et outils de production peut aussi s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue ISO (Organisation Internationale de Normalisation). En entreprise, on n'a pas besoin de vous le dire, les certifications ISO font référence en matière d'organisation du travail et couvrent l'ensemble des processus en œuvre. Parmi les plus courantes, on pointera entre autres l'ISO 9001 pour le management de la qualité et l'ISO 14001 pour le management environnemental.

50001, c'est l'énergie !

Il en est encore une autre, certes moins connue, mais qui est spécifiquement dédiée au management de l'énergie. Reposant sur les mêmes principes d'analyse, de contrôle, et surtout d'évolution que ses sœurs, elle vise à définir et à mettre en œuvre un ensemble de procédures permettant d'assurer une amélioration continue de l'efficacité énergétique au sein des entreprises.

Quels en sont les principaux éléments ?

Concrètement, on peut dire que le socle de base repose en l'occurrence, et comme souvent, sur les engagements et objectifs de la direction. Car c'est bien elle qui va définir la politique énergétique de l'entreprise. Celle-ci tiendra bien évidemment compte d'un contexte, d'un environnement, ainsi que des réglementations régionales, nationales et internationales en la matière... mais l'input viendra toujours de l'interne ! Ensuite, c'est l'évidence, il s'agira d'impliquer - et de responsabiliser ! - un ou plusieurs membres de l'équipe en place pour mettre en œuvre la politique décidée. Sur le terrain, l'ensemble du personnel sera néanmoins régulièrement sensibilisé à cette thématique, par divers biais et notamment la publication de réalisations et résultats, ainsi qu'aux objectifs internes. Dans les faits, les salariés pourront par exemple intervenir lors des consultations ou audits internes organisés.

Et concrètement ?

Ces éléments de base mis en place, il faudra, à partir de consommations énergétiques de référence, identifier et évaluer les pistes d'amélioration.

Il conviendra aussi de mettre en place et de suivre des indicateurs de performance énergétique, ainsi que d'organiser l'information et la collaboration entre les différents services pour assurer l'efficacité des mesures prises vis-à-vis des objectifs attendus.

Course de longue haleine... Rappelons encore, pour ceux qui l'auraient oublié, que l'engagement ISO est - un processus continu et à long terme, ce qui signifie qu'il doit être régulièrement revu. Par ailleurs, comme tout système de management, celui qui assure l'efficacité énergétique de l'entreprise entend une appropriation du modèle au travers d'une logique comprenant engagement, responsabilité, suivi, support, communication, compétences et maîtrise.

Ne pas avoir peur de s'engager !

Cela étant, l'ISO 50001 n'est pas une montagne hors d'atteinte. Non, c'est certes un cadre global et rigoureux, mais qui ne doit aucunement faire peur, bien au contraire. Rationnelle et professionnelle, elle aide les entreprises dans leur développement permettant d'intégrer des améliorations énergétiques en rapport avec la réalité de l'entreprise.

Plus d'infos : Service énergie – Mathieu Barthélemy Tél. : 061 29 30 65
mathieu.barthelemy@ccilb.be

Entreprendre aujourd'hui - N214 - Mars 2021